



Présidence luxembourgeoise  
du Conseil de l'Union européenne

## *Séminaire sur le thème « Médiation familiale »*

*Luxembourg – 12-13 avril 2005*

# *Invitation*

*La Présidence en coopération avec :*



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille et de l'Intégration



European Network of National Observatories on Childhood

# 1. Programme

## **Séminaire sur le thème « Médiation familiale et Europe de l'Enfance »**

Mardi, le 12 avril 2005, de 8.30 à 18.15 heures

## **Réunion des membres du Groupe Intergouvernemental Permanent « Europe de l'Enfance » - 1<sup>e</sup> Partie**

Mercredi, le 13 avril 2005, de 8.30 à 12.30 heures

=====

### **Lundi, 11.04.05**

18.30 - 20.00 heures :

Conférence publique (Fondation Jean-Pierre Pescatore, Luxembourg) :

#### **Mediation als demokratische Praxis**

(en langue allemande, sans traduction)

- Message de bienvenue : *Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration*
- Introduction: *M. le Prof. Dr Bernard COMBY, Economiste, Ancien Ministre, Président de l'Institut Universitaire Kurt Bösch Sion (CH)*
- Conférence : *M. le Prof. Dr Joseph DUSS VON WERDT, Philosophe, Psychologue et Thérapeute, Médiateur*
- Conclusion : *M. le Prof. Dr Jean-Paul LEHNERS, Historien, Vice-Recteur de l'Université du Luxembourg*

### **Mardi, 12.04.05**

8.30 heures :

Accueil, inscription (Centre Neumünster)

9.15 heures :

Ouverture du séminaire :

- Présidence : *Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration*
- IUKB Sion : *M. le Prof. Dr Bernard COMBY, Economiste, Ancien Ministre, Président de l'Institut Universitaire Kurt Bösch Sion (CH)*

Modération :

- *Pierre JAEGER, Juriste, Premier Conseiller de Gouvernement, Responsable de la Division « Administration Générale » au Ministère de la Famille et de l'Intégration*

- *Mill MAJERUS, Sexologue, Conseiller de Gouvernement 1<sup>e</sup> classe, Responsable de la Division « Famille et Jeunesse » au Ministère de la Famille et de l'Intégration*

Traduction simultanée des séances plénières en anglais, en allemand et en français.

9.45 heures :

Exposé (1) :

**Droits de l'enfant : Promotion de la participation à travers la médiation**

(Objectifs et principes de la médiation, particularités de la médiation impliquant l'enfant et la famille, promotion des droits de l'enfant, limites de la médiation, prévention des conflits)

- *M. Jean-Pierre BONAFE-SCHMITT, Chercheur CNRS, Responsable scientifique de l'Unité de Médiation de l' IUKB*
- *M. Jean ZERMATTEN, Président du Tribunal des Mineurs du Valais, Directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE)*

10.45 heures :

Pause

11.15 heures :

**Etude de cas** (3 sous-groupes)

1) La médiation transmise aux enfants en milieu scolaire. L'élève-médiateur : « le grand frère » ?

- *M. Jean-Pierre BONAFE-SCHMITT*  
(en langue française, sans traduction)

2) Ruptures familiales : quel respect des droits de l'enfant ?

- *M. Jean ZERMATTEN*  
(en langue anglaise, sans traduction)

3) Indications et contre-indications de la médiation familiale

*Madame Jocelyne DAHAN, Pédagogue, Responsable pédagogique de l'Unité de Médiation de l'IUKB*

(en langue française, avec traduction simultanée en allemand et en anglais)

12.00 heures :

Echange en plénière, interpellation des experts

12.30 heures :

Repas de midi (Centre Neumünster)

14.00 heures :

Exposé (2) :

**La médiation familiale entre les cultures et les frontières**

*M. le Prof. Dr Joseph DUSS VON WERDT, Philosophe, Psychologue et Thérapeute, Médiateur*

15.00 heures :

**Etude de cas** (3 sous-groupes)

- 1) La médiation familiale inter-culturelle  
*M. le Prof. Dr Jean-Claude MÉTRAUX, Pédiopsychiatre, Université de Lausanne*  
(en langue anglaise, sans traduction simultanée)
- 2) La médiation familiale internationale
  - *Madame Agnès VAN KOTE, Pédagogue, Responsable du Certificat Européen en Médiation Familiale, IUKB*
  - *Madame Christine DE GAULEJAC, Sociologue, Médiatrice familiale*  
(en langue française, avec traduction simultanée en allemand et en anglais)
- 3) Comment aider les familles ? Une expérience en France
  - *M. Arnaud GRUSELLE, Directeur de la Fondation pour l'Enfance*
  - *M. Jean-Pierre BONAFE-SCHMITT*  
(en langue française, sans traduction simultanée)

15.45 heures :

Pause

16.15 heures :

Exposé (3) :

**Formation du médiateur et qualification pour la médiation familiale inter-culturelle et transfrontalière**

- *Madame Jocelyne DAHAN, Pédagogue, Responsable pédagogique de l'Unité de Médiation de l'IUKB*
- *Madame Agnès VAN KOTE, Pédagogue, Responsable du Certificat Européen en Médiation Familiale de l' IUKB*

17.15 heures :

Echange en plénière, interpellations des experts

18.00-18.15 heures :

Conclusions :

- *M. le Prof. Dr Claude HOUSSEMAND, Psychologue, Directeur scientifique des formations universitaires en médiation, Université du Luxembourg*
- *M. le Prof. Dr Gaston SCHABER, Psychologue, Criminologue, Président du Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS/INSTEAD)*

**Mercredi, 13.04.05**

**Matin : réunion ouverte aux participants du séminaire**

8.30 heures :

Accueil

9.15 heures :

Ouverture :

- *Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration*
- *M. Jean-Pierre RAUSIS, Pédagogue, Directeur du Centre de Formation continue et d'Expertises IUKB*

Modération : *Pierre JAEGER, Mill MAJERUS*

Traduction simultanée des séances plénières en anglais, en allemand et en français.

9.20 heures :

Exposés : **La Constitution Européenne et les Droits de l'Enfant**

- Premier exposé (9.20-10.00 heures)  
*M. Jacques SANTER, Juriste, Ministre d'Etat honoraire du Luxembourg, Ancien Président de la Commission de l'Union Européenne*
- Deuxième exposé (10.00-10.30 heures)  
*Madame Mieke SCHUURMAN, Diplômée en droit international, Secrétaire générale, EURONET*

10.30 heures :

Pause

11.00 heures :

Présentation de la recherche réalisée par le Secrétariat de ChildONEurope

- *M. Joseph MOYERSON, Juriste, Magistrat, Coordinateur du Secrétariat*
- *Madame Valeria GHERARDINI, Psychologue, Médiatrice familiale*
- *M. Gian Piero TURCHI, Professeur de psychologie*

Echange et interpellations

12.20 heures :

Conclusions :

*M. le Prof. Dr Bernard COMBY, Economiste, Ancien Ministre, Président de l'Institut Universitaire Kurt Bösch Sion (CH)*

## 2. Objectifs

### **Réunion des membres du Groupe Intergouvernemental Permanent « Europe de l'Enfance »**

Le Groupe Intergouvernemental Permanent « Europe de l'Enfance » réunit régulièrement et de façon informelle les ministres de l'UE et/ou des hauts fonctionnaires compétents en matière de politiques de l'enfance. Le groupe a été institué en novembre 2000, à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant et à l'initiative de la Présidence française du Conseil des Ministres de l'Union Européenne. Depuis 2002, les présidences successives ont invité les ministres et/ou les hauts fonctionnaires à des rencontres d'échange et de coopération.

L'enfance n'est pas l'un des éléments concrets de la sphère de compétence de l'UE, mais de nombreuses décisions prises par l'UE affectent la vie des enfants, directement ou indirectement, comme c'est le cas des instruments législatifs relatifs à de nombreux aspects tels que la protection sociale, le marché du travail, les médias, la santé, la justice, l'environnement ainsi que les questions liées aux consommateurs et à l'alimentation.

Dans ce contexte, il est nécessaire que les ministres et/ou des hauts fonctionnaires se rencontrent pour échanger stratégies, points de vue et meilleures pratiques en matière d'enfance dans le cadre des politiques de l'UE et de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Le groupe œuvre pour l'intégration des politiques de l'enfance et des droits de l'enfant dans toutes les politiques de l'Union.

Le Groupe ne peut pas adopter de « déclarations contraignantes, l'« Europe de l'Enfance » n'étant pas dotée de statut officiel. Les réunions sont organisées en dehors du cadre communautaire formel entre ministres des pays de l'UE ou hauts fonctionnaires compétents en matière de politiques de l'enfance. Un compte rendu des réunions organisées par la Présidence est préparé et les autres pays peuvent lui soumettre leurs observations dans les délais fixés par elle.

La réunion au Luxembourg est consacré à trois thèmes particuliers :

1. La Constitution Européenne et les Droits de l'Enfant  
avec une contribution de M. Jacques SANTER, Ministre d'Etat honoraire du Luxembourg et Ancien Président de la Commission de l'Union Européenne.
2. La participation des enfants et la médiation  
avec la collaboration de l'Institut Universitaire Kurt Bösch (CH-Sion) et le réseau ChildONEurope.
3. La présentation de nouveaux et de futurs pays membres de l'Union Européenne.

### **Séminaire sur le thème « Médiation familiale et Europe de l'Enfance »**

La famille a changé dans tous les pays de notre société occidentale. Les phénomènes migratoires, l'ouverture des frontières notamment dans l'espace européen, ont favorisé

l'augmentation du nombre des couples bi-nationaux. Ces familles sont un enjeu pour l'avenir, une richesse incontestable, mais elles peuvent également devenir source de conflits. Dans le cadre des séparations/divorces, l'enfant « pris en otage » au-delà des frontières, se trouve trop souvent coupé d'un de ses deux parents, d'une de ses deux lignées, d'une de ses deux cultures.

Depuis la fin des années 80, dans la plupart des pays d'Europe, la médiation familiale contribue à l'apaisement des conflits et, par voie de conséquence, au maintien des liens entre l'enfant et ses deux parents. Elle peut jouer un rôle fondamental de prévention des déplacements illicites transfrontaliers d'enfants.

Le projet de Résolution du Conseil de l'Europe du 20 septembre 2001 prévoit la coopération des États pour promouvoir et améliorer des relations personnelles entre les enfants, leurs parents et toute autre personne ayant des liens de parenté avec les enfants. Il préconise le recours à la médiation familiale par les autorités judiciaires.

Dans le cadre de la Présidence de l'Union Européenne, le Luxembourg souhaite apporter une attention particulière à cette question, sensibiliser les élus et les professionnels à cette problématique de société. C'est dans cet esprit que ces journées sont organisées à l'occasion de la réunion du Groupe Intergouvernemental Permanent « Europe de l'Enfance ».

### **3. Participants**

#### **Séminaire et réunion de mercredi matin**

Membres du groupe « Europe de l'Enfance »

Membres du groupe « ChildONEurope » et personnes ayant participé à l'étude  
Responsables, professeurs et étudiants de l'Institut Universitaire Kurt Bösch  
Professeurs et étudiants des cours de médiation de l'Université du Luxembourg

Invités du groupe « Europe de l'Enfance »

- Commission Européenne
- Conseil de l'Europe
- UNICEF
- Euronet

Invités de la Présidence Luxembourgeoise

- Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand (Comité des droits de l'enfant)
- UNICEF Luxembourg
- Coalition nationale des droits de l'enfant
- Centres nationaux de médiation
- Services de protection sociale de l'enfance
- Elèves de deux lycées (« Aline Mayrisch », Ecole Européenne)

## 4. Adresses

### **Comité d'organisation et inscriptions**

M. Mill MAJERUS ou Madame Elvire MICHEL  
Ministère de la Famille et de l'Intégration  
12-14, avenue Emile Reuter, L-2919 Luxembourg  
Tél. (+352) 478 6552, Fax. (+352) 24 18 88,  
E-mail : [mill.majerus@fm.etat.lu](mailto:mill.majerus@fm.etat.lu) ou [elvire.michel@fm.etat.lu](mailto:elvire.michel@fm.etat.lu)

### **Lieu de rencontre** (Séminaire et réunion du Groupe Intergouvernemental Permanent)

Centre culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster  
28, rue Münster, L-2160 Luxembourg  
Tél. (+352) 26 20 52

### **Office national du Tourisme – Accueil et info hôtels**

Place de la Gare, L-1616 Luxembourg  
Tél. (+352) 48 11 99

## 5. Finances

### **A charge des organisateurs**

- frais d'organisation du séminaire (sans frais d'inscription pour les participants)
- repas de midi le mardi 12 avril 2005 (pour les seuls participants inscrits)

### **A charge des participants**

- logement
- frais de déplacement
- autres repas

## 6. Organisation pratique

### **Traduction simultanée**

- Réunions plénières : français, anglais allemand
- Etudes de cas : traduction simultanée dans un de 3 sous-groupes

### **Point de vente de livres publiés par les intervenants**

Au Centre Neumünster, le mardi, de 8.30 à 18.15 heures et le mercredi, de 8.30 à 12.30 heures.



**Séminaire sur le thème « Médiation familiale et Europe de l'Enfance »  
Luxembourg – du 12 au 13/14 avril 2005**

**Fiche d'inscription**

NOM : .....

PRENOM : .....

ORGANISME : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL. ....

FAX. : ..... E-MAIL : .....

PARTICIPATION :

SEMINAIRE – 12 AVRIL : ..... (OUI, NON)

REUNION – 13 AVRIL - MATIN : ..... (OUI, NON)

---

---

*A renvoyer pour le 1<sup>er</sup> avril 2005 au plus tard :  
Ministère de la Famille et de l'Intégration – Europe de l'Enfance  
L-2919 Luxembourg  
Fax. (+352) 24 18 88                      E-mail : [elvire.michel@fm.etat.lu](mailto:elvire.michel@fm.etat.lu)*